

COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 02 septembre 2023



Comité départemental de badminton de l'Aveyron

SIREN 447 686 593 00016 – Association n°W122004192

Adresse de gestion :

Résidence La Boriette – Bât. B1 – Rue Vieussens – 12000 RODEZ

Siège :

CDOS – 6, rue des Violettes – 12850 ONET LE CHATEAU

Contacts :

06 27 30 21 77 - comitebad12@gmail.com

<https://codepaveyronbadminton.sportsregions.fr/>

Date de convocation : 17/07/23

Date d'émission : 27/09/23

Rédacteur : Emmanuel NOUVIALE

L'an deux mille vingt trois, le deux septembre, à 14 heures 00, le Conseil d'Administration du Comité départemental de badminton de l'Aveyron s'est réuni, aux bureaux du Comté (Rue Vieussens à Rodez).

Administrateurs

Présents : Mathieu MONTELS, Anthony GEMARIN, Sébastien LAGARDERE, Emmanuel NOUVIALE, Frédéric JAUGEY, Sandra MILLERIOUX, Xavier ARMENGAUD

Excusés : Matthieu COMBES, Clémentine LEVI

Invités

Présent(s) : Rémi DUNOUVION

Excusée(s) :

Votants présents : 7/10 administrateurs

Ordre du jour :

- Communication du Président :
 - Statistiques
 - Evolution du Comité
 - Retour AG Ligue
 - Point financier
 - Poste Agent de développement
- Secteur Développement
 - Création de Clubs
 - Conseil départemental
 - CDOS
- Secteur Vie Sportive
 - Championnat Interclubs
 - Championnat départemental
 - Circuit Départemental Jeunes
 - Stage été
 - Calendrier Comité
- Questions diverses
 - Décision disciplinaire FFBAD
 - Points vigilance jeunes

Liste de diffusion :

- Membres du Conseil d'Administration
- Président(e)s des associations membres

1 - COMMUNICATION DU PRESIDENT

Statistiques

Le Président présente un bilan rapide des licences à la clôture de la saison.

Il y avait 647 licences à la fin de l'année contre 601 à la fin de l'année 2021-2022, soit une augmentation de 7%.

Notre département n'a pas encore retrouvé ses effectifs d'avant la crise sanitaire (753 licences en 2019-20).

La ligue enregistre son record de licences avec plus de 15000 licences avec une augmentation cette année de 14%.

Evolution du Comité

Il reste 2 postes vacants à pourvoir lors de la prochaine AG.

Le Président souhaite renforcer la structuration du Comité à l'horizon 2024 pour la période 2024-28 en recrutant au sein des Clubs, en espérant notamment que les représentants ne soient pas les présidents de club, afin que ces personnes puissent avoir du temps d'investissement au sein du Comité. Renforcer la structuration du bureau en particulier (trésorier, secrétaire).

Le président indique qu'il souhaite s'arrêter en 2028.

Retour AG ligue.

Suite à l'AG de la ligue, des retours ont été faits sur un mécontentement à l'égard des dirigeants de la fédération. La fédération a fait une AG en juillet puis en août. Les différents scénarios pour l'augmentation de la licence ont notamment été refusés et une nouvelle AG devra se tenir en septembre après une demande d'un tiers des représentants, pour voter la destitution ou non du comité directeur de la fédération. Le président de la ligue étant signataire de cette demande.

Point financier

Le Président indique que l'intégration au dispositif des contrats d'objectifs a permis l'obtention d'une aide financière de 9 500 €.

Le président souhaite prendre le temps de faire le bilan sur l'année complète afin de se rendre compte des possibilités suite à cette nouvelle aide financière.

Le président précise que le mécénat dont bénéficie le Comité à hauteur de 4500€ est reconduit jusqu'en 2028, et ne serait pas renouvelé au-delà.

Poste agent de développement

Le président rappelle le changement de groupe (5) du salarié à partir du 01 septembre, en adéquation avec ces missions.

2 - SECTEUR DEVELOPPEMENT

Création de Clubs

Pour rappel, dans le cadre du projet territorial de la Ligue, le Comité et la Ligue ont signé une convention visant à collaborer afin de développer le nombre de Clubs sur le département.

Les gymnases n'étant pas accessibles avant, les actions mises en place pour La Cavalerie et Marcillac étaient en pause. Les choses devraient s'accélérer à partir de septembre pour espérer une création courant octobre.

Un point est fait sur les situations :

- La Cavalerie : obtention de deux créneaux dans le gymnase. Animations pour création à suivre.
- Marcillac-Vallon : créneaux non officiels possibles. Convention avec le collège à suivre. Animations en suivant.
- Nord Aveyron : projet en pause avec le retrait de Joris comme personne ressource dans le Nord Aveyron.

Une visite des gymnases de Rignac est à l'étude pour faire un état des lieux dans ce secteur et peut être démarrer des démarches en 2024.

Conseil Départemental

Le président et le salarié, rappellent l'importance du Conseil Départemental pour le fonctionnement du Comité.

Le Challenge du Conseil Départemental sera ainsi généralisé à toutes les étapes des CDJ.

Une aide financière pour les clubs est mise en place, suite à un travail commun entre le Comité et le Conseil Départemental, pour aider les jeunes du collectif à participer aux compétitions régionales et interrégionales.

Aide financière qui sera rétroactive avec paiement en novembre pour les clubs pour la saison 2022-2023.

Le président rappelle donc l'importance de communiquer en remerciant le Conseil Départemental, ou en affichant le logo sur les communiqués.

CDOS

Le Comité n'était pas présent pour la journée de rentrée du CDOS.

Divers développement

Le salarié précise qu'une formation GEO sera faite lors de la saison 2023-2024.

Un point est également fait sur l'ANS. Il est rappelé que le Comité a de moins en moins de leviers d'actions et que les clubs peuvent faire une demande. Rodez et le Monastère cette année vont recevoir une aide financière.

Le Comité peut aider pour le remplissage des dossiers.

Un point est fait sur les inscriptions des clubs et il est rappelé l'importance afin de dégager du temps aux bénévoles de faire les inscriptions en ligne. Chaque club gagnerait énormément de temps avec l'inscription en ligne des licences.

3 - SECTEUR VIE SPORTIVE

Championnat Interclubs

Un point est fait sur le règlement afin de clarifier plusieurs domaines, et mettre le sportif en avant.

La D1 se veut une rampe d'accès à la régionale donc la notion d'équipe est renforcée avec 5 joueurs présents. Les notions de montées et descentes seront également plus rigoureuses.

D1 : 5 joueurs pour être une équipe complète, avec 1 match minimum par joueur.

D1 et D2 : les accessions en divisions supérieures et rétrogradations sont revus afin de prévoir les éventuelles montées et descentes de la régionale.

D2 : pas de limite de classements

D1, D2, D3 : 2 équipes maximum par division.

Réquista et Baraqueville souhaitent inscrire une équipe.

Championnat départemental

Le Championnat se tiendra le week-end les 08 et 09 juin. Il a été proposé de faire une journée supplémentaire en amont, afin qu'il n'y ait qu'un seul jour par discipline. Les joueurs pourront s'inscrire sur 3 tableaux mais sur 3 journées différentes, ce, afin d'alléger les journées, les tableaux, et donc le nombre de matchs par jour par joueur.

Circuit Départemental Jeunes (CDJ)

Les dates proposées :

- **24 septembre : Le Monastère**
- 15 octobre : Saint-Affrique?
- 19 novembre : Villefranche?
- **14 janvier : Millau**
- **11 février : Capdenac-Gare**
- 09 ou 10 mars : ?
- 16 ou 17 mars : ?
- 11 ou 12 mai : ?
- 25 ou 26 mai : ?
- 01 ou 02 juin : ?

Sébastien questionne la possibilité de faire une étape de double.

Stage été

Le stage s'est déroulé du 21 au 25 août à Pont-de-Salars.

Le stage était plein et s'est bien passé.

Les bénévoles présents à l'encadrement (Nicolas, Elisa, Patrick), permettent le bon déroulement du stage et l'intérêt financier pour le Comité de celui-ci.

Une réflexion doit se tenir pour proposer ou non un deuxième stage pour les jeunes ou pour les adultes pendant l'été.

Stage été

Des dates sont proposées pour les CDJ, interclubs, championnat départemental. Les clubs doivent faire leur retour pour validation des dates.

Dates interclubs :

- 05 Novembre 2023
- 26 novembre 2023
- 28 Janvier 2024
- 11 février 2024

- 25 Février 2024
- 24 mars 2024
- 21 Avril 2024
- 05 mai 2024

4 - QUESTIONS DIVERSES

Décision disciplinaire FFBad

Le président et Anthony nous font un retour sur la décision disciplinaire FFBad prise suite à la plainte déposée. L'enquête avec la gendarmerie suit son cours. La FFBad interdit la prise de licence et l'encadrement au sein de la FFBad pendant 10 ans au joueur concerné.

Points vigilance jeunes

Il est rappelé que les éducateurs ou les responsables des clubs doivent faire attention à leur attitude en présence des mineurs. Le covoiturage et les échanges par sms ont été cités en exemple. Les adultes doivent passer par les parents et non directement avec les mineurs (changement de club, covoiturage...).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 30.